

Mieux Manger Pour Toustes en Pays Viganais (MMPT)

Porté par la Communauté de Communes du Pays Viganais au travers de son Projet Alimentaire Territorial et un collectif associatif



Mais au fait, c'est quoi l'objectif ?

Améliorer l'accès pour toutes à une
alimentation de qualité, de proximité et
durable

En travaillant avec les acteur.rices du
territoire sur les questions alimentaires et
de justice sociale

Pour mener ensemble des actions
concrètes sur le territoire !





Les 3 axes du projet

- 1) Que puis-je faire dans mon quotidien pour manger en me faisant plaisir, en respectant ma santé, les agriculteur.rices et la planète ?
- 2) Comment proposer des produits de qualité, locaux et bons aux personnes qui y ont le moins accès ?
- 3) Quel peut être mon rôle en tant que citoyen.ne ? Que pouvons-nous faire ensemble pour bien manger sur notre territoire ?

AXE 1

Que puis-je faire dans mon quotidien pour manger en me faisant plaisir, en respectant ma santé, les agriculteur.rices et la planète ?

Proposer de découverte et de partage autour de l'alimentation

- Echanger des « trucs et astuces » pour des solutions concrètes
- Rencontrer celles et ceux qui nous nourrissent
- Sensibiliser et encourager à la solidarité

Ateliers cuisine et transformation,
balade cueillette sauvage

Visites de fermes
Marché délocalisé

Ciné-rencontre, Disco soupe, juste prix des aliments, tarifs différenciés, arbre à restes



AXE 2

Comment proposer des produits de qualité, locaux et bons aux personnes qui y ont le moins accès ?

Augmenter la part de produits de qualité et locaux dans les structures d'aide alimentaire



- Caractériser l'offre actuelle et les besoins
- Mettre en lien l'amont et l'aval
- Identifier des solutions économiquement abordables

Diagnostic

Contacts et communication
Plateforme logistique

Proxidon
Collecte d'inventus

Des avantages fiscaux liés aux dons

Une fois le don effectué sur la plateforme, PROXIDON émettra à votre attention un certificat permettant une défiscalisation de ces dons, soit une réduction d'impôt de 60% du coût de revient dans la limite de 5/1000 de votre chiffre d'affaires HT (art. 238 bis du CGI).

Lorsque cette limite est dépassée au cours d'un exercice, l'excédent de versement donne lieu à réduction d'impôt au titre des cinq exercices suivants, après prise en compte des versements effectués au titre de chacun de ces exercices, sans qu'il puisse en résulter un dépassement de cette même limite.

Exemple :

Maraiçher, j'ai 75kg de carottes en botte à valoriser.
Coût de revient : 1,50€
75kg x 1,50€ = 112,5€
112,5 x 60/100 = 67,5€
→ Ma réduction d'impôts est de 67,5 € soit une déduction de 60% de la valeur des produits donnés.

Conservez votre attestation de don (Cerfa) et pensez-y lors de votre déclaration d'impôt !

Récupération des dons : quelle organisation?

Une fois que l'association/CCAS* se positionne via la plateforme sur un produit, elle viendra le récupérer directement chez le producteur qui les aura mis dans un contenant (cagette, etc.).

Bien évidemment, les contenants consignés devront être rapportés par l'association lors de la collecte suivante.

En cas de gros volumes non récoltés par les structures sociales locales, soyez rassuré! La Banque Alimentaire peut venir pour un enlèvement de 2 palettes. Si le don est plus important, cette dernière aura la possibilité de louer les services d'un transporteur, à sa charge.

* CCAS: Centre Communal d'Action Social

Nous contacter

Banque Alimentaire du Gard
Marché Gare - 3214 Route de Montpellier
30900 Nîmes
04.66.29.56.42

Proxidon
ba300.proxidon@banquealimentaire.org
06.50.77.46.95



ACCÉDEZ À PROXIDON
EN 1 CLIC !



**ProxiDon**

PRODUITS AGRICOLES
Dons aux associations d'aide alimentaire via la plateforme PROXIDON



**Banque Alimentaire du Gard**

**CHAMBRE D'AGRICULTURE GARD**

AXE 3

Quel peut être mon rôle en tant que citoyen.ne qui mange ? Que pouvons-nous faire ensemble pour bien manger sur notre territoire ?

Donner la parole aux citoyen.nes sur le sujet de l'alimentation et les accompagner dans la création et mise en œuvre de leurs projets

- Réunir les citoyen.nes pour traiter du sujet de l'alimentation (enjeux, envies, besoins)
- Co-construire des solutions concrètes adaptées au territoire
- Mettre en œuvre les actions identifiées

Comité citoyen de l'alimentation

Accompagnement
(outils, animation)

Ateliers, visites, interventions



Partenaires : avec qui travaille-t-on ?

- **Aide alimentaire** : Epicerie solidaire, Secours Catholique...
- **Secteur social** : CIAS, Espace Pour Tous (AEMC), Le Galoupio et APAVIA, Pôle d'Enseignement Supérieur, Centre Médico-social, La Gerbe Lézan
- **Secteur agricole** : agriculteur.rices, ESScale, Chambre d'Agriculture, CIVAM...
- **Distribution** : Biocoop, associations, La Mara des Bois, restaurants collectifs...
- **Sensibilisation et éducation alimentation/santé/environnement** : Graine de Jade, Orizom, Pic'assiette, diététicienne...
- **Institutionnels** : DREETS, DRAAF, Département du Gard

Printemps 2026 : où en est-on ?



ANIMATION

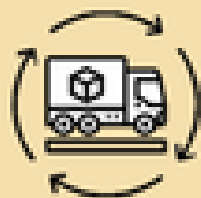
**Pour créer du lien,
sensibiliser, partager des
"trucs et astuces"**

*Pour les publics des structures
partenaires + grand public*

- 15 ateliers cuisine
- 3 visites de fermes/ateliers
- 2 balades botaniques
- 1 soirée sur la Sécurité Sociale de l'Alimentation
- 1 cantine à prix libre



Printemps 2026 : où en est-on ?



APPROVISIONNEMENT

Pour faciliter

**l'approvisionnement local et de
qualité**

*Pour les associations d'aide
alimentaire, restaurants collectifs,
magasins, producteur.rices...*

- Un diagnostic des besoins en produits locaux sur le territoire
- Mise en lien de l'épicerie solidaire et d'un producteur pour récupération des invendus
- Travail en cours avec un partenaire logistique pour recenser les solutions de plateformes numériques

Printemps 2026 : Où en est- on ?

- Animation de 4 séances du comité citoyen de l'alimentation

Synthèse des précédents comités

Séance 1 : Se rencontrer et recenser les envies/idées d'actions à mener avec le groupe. Choix de travailler ensemble sur une carte alimentaire territoriale.

Séance 2 : Création du répertoire d'adresses "alimentaires" et ébauche d'une légende pour la carte. Des questions émergent : une carte comment ? Pour qui ? Pour quoi ?

Séance 3 : Ateliers pour découvrir des outils de cartographie. Le groupe évoque le besoin de se repencher sur les objectifs du comité et les actions qui en découlent.

Séance 4 : Travail collectif pour définir une feuille de route avec des objectifs et des actions clairs.



PARTICIPATION CITOYENNE
Pour donner la parole aux
citoyen.nes sur les questions
agricoles et alimentaires, et
mener des actions ensemble

Ouvert à tous,tes !



Printemps 2026 : où en est-on ?

Et surtout...

Des acteur.rices qui se connaissent de plus en plus,
se rencontrent, établissent des liens, travaillent ensemble !

Contacts

Communauté de Communes (PAT)



Lucie MONNE : pat@cc-paysviganais.fr / 07 87 66 74 02

Orizom



Jen SANCHEZ : contact@orizom.fr / 06 98 40 22 72

Pic'assiette

Françoise VIALA : contact@picassiette.org / 06 60 54 47 90

